



SIGNATURES
CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 6 DECEMBRE 2022
-Registre des Délibérations-

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2022.

Finances :

Point n°1 : Constitution de provision pour risques et charges – Créances douteuses

Point n°2 : Décision modificative n°1 du Budget 2022

Point n°3 : Modification de l'autorisation de programme de l'ancienne école ménagère

Point n°4 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Urbanisme

Point n°5 : Dissolution de l'AFR d'Hélesmes – Désignation du représentant de la commune et transfert actifs/passifs

Point n°6 : Actualisation du tableau de classement et du linéaire de la voirie communale

Point n°7 : Actualisation des prix des fermages de la commune

Point n°8 : Dénomination de l'impasse de la Clipoterie

Point n°9 : Déclassement des terrains rue de Croÿ du domaine public au domaine privé

Point n°10 : Cession de parcelles communales – Lieu-dit « le village »

Point n°11 : Cession de deux propriétés communales sises 2 et 4 place Jean Jacques Rousseau

Tourisme :

Point n°12 : Revalorisation des tarifs des gîtes miniers communaux

Affaires scolaires et Familiales :

Point n°13 : Attribution d'une bourse d'aide à la formation du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A)

Point n°14 : Attribution d'une bourse d'aide à la formation du Brevet d'aptitude aux fonctions de Directeur (B.A.F.D)

Point n°15 : Aide au départ en séjour hiver

Vie Associative

Point n°16 : Subvention à l'Amicale du Personnel communal de la ville de Wallers-Arenberg

Affaires Générales :

Point n°17 : Création d'emplois non permanents en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) pour les Accueils Collectifs de Mineurs pour l'année 2023

Point n°18 : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour l'année 2023

Point n°19 : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour l'année 2023

Point n°20 : Délibération autorisant le recours au contrat d'apprentissage pour le service Entretien des locaux

Informations diverses